

## Communiqué de presse

mercredi 21 mars 2007

### **La gestion de l'eau à la française ? Un modèle déséquilibré et non durable !**

Le 22 mars est traditionnellement, avec l'arrivée du printemps, la journée mondiale de l'eau. L'occasion de regarder attentivement l'état de nos ressources aquatiques, miroir de nos actes... et de constater que malgré les beaux discours, la fuite irresponsable devant les pollutions constitue la seule référence du modèle français.

#### **Quand les pollutions diffuses stagnent...**

Même si elle bénéficie d'un ultime sursis, la France est sur le point d'être attaquée en justice par la Commission européenne, pour la pollution endémique des rivières bretonnes en nitrates. En effet, ces 15 dernières années, l'Etat a favorisé le développement intensif du cheptel breton, au lieu d'encourager sa restructuration. Une impasse qui coûte cher aux contribuables, et nous expose à plusieurs centaines de millions d'euros d'amende et d'astreintes communautaires pour violation d'une réglementation protectrice des usagers datant de 1975. Au final, la France ferme les captages pollués pour s'aligner sur les normes européennes et éviter de résoudre le problème. Même sans captage, les nitrates continueront de se déverser en mer et de provoquer des marées vertes...

#### **Si l'état des eaux en 2007 préfigure l'état des eaux en 2015...**

Les nitrates polluent la moitié des rivières et nappes du territoire national, les pesticides quasiment toutes les ressources. Les rivières sont hérissées de barrages, destructeurs des milieux aquatiques. Au final, ce sont 80% des masses d'eau françaises qui seront incapables d'atteindre le bon état en 2015, en violation de nos engagements européens<sup>1</sup>. Cette situation est largement due au soutien inoxydable de l'Etat français à une agriculture productiviste, ainsi qu'à une hydroélectricité effrénée. Et les milieux naturels aquatiques, dans tout ça ?

#### **L'assainissement pas encore bouclé...**

L'ensemble des collectivités françaises n'est toujours pas doté d'un assainissement opérationnel, alors qu'une réglementation européenne de 1991 nous l'imposait pour 2005. La France est donc encore en retard. Triste constat, qui là encore, nous expose à de pénibles sanctions européennes.

#### **La loi sur l'eau qui ne nous sauvera pas...**

Une nouvelle loi sur l'eau est péniblement entrée en vigueur après plus de 8 années de débats, loi de consensus et d'affichage, sans réalité opérationnelle. Elle n'a aucune force contraignante, et se contente d'énoncer un principe de gestion équilibrée et durable des eaux, sans aucun outil pour l'appliquer... Par ailleurs, elle privilégie implicitement un principe pollué-payeur, permettant de continuer à encourager économiquement les activités non-conformes au développement durable qu'il faudrait au contraire restructurer.

---

<sup>1</sup> Le bon état des eaux en 2015 est exigé par la Directive Cadre sur l'Eau.



FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT

La politique de l'eau est une politique de long terme. En France, cette politique est aux mains des lobbies économiques les plus influents (agricole, hydroélectrique...), pour un profit égoïste de court terme. La France, bien dotée par la nature, gère son eau « à la petite semaine », incapable de transmettre à ses jeunes générations un autre héritage qu'un patrimoine naturel en lambeaux. Triste bilan. A renouveler l'année prochaine ?

**Contact:      service communication : 01 47 07 46 34**